

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

Smail BOUHADJAR

salarié de l'entreprise LIP, a suivi l'action :

Formation sur la Directive ATEX 0 INERIS (recyclage ou formation initiale).

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 12/03/2026 au 12/03/2026, sur une durée totale de 4h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 275, allée Jean Perrin ZAC Lavalduc 13270 FOS SUR MER
Le 12/03/2026

Cachet et signature

ATSI PACA
Avenue de la Moute
Z.I La Valampe
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
Siren 753 898 097
N° déclaration d'activité 93 13 15003 13

Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.